



FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2025

Nous inscrivons le vin suivant au 18^e Concours Mondial du Merlot & Assemblages qui se déroulera à Sierre (Suisse) du 21 au 22 mai 2025, sont admis tous les vins issus du cépage Merlot et assemblages tels que disponibles dans le commerce.

PRODUCTEUR

Raison sociale :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal-lieu :

Canton :

Pays :

Tél.prof. :

E-mail :

Fax :

Site web :

VIN (selon indications figurant sur l'étiquette) – merci de compléter tous les champs

Marque - nom de fantaisie :

Appellation déclarée :

Canton :

Pays :

Millésime

2024

2023

2022

autre millésime à préciser : _____

Analyse
Bulletin d'analyse
officielle exigé

Sucre résiduel en g/l :

% vol. d'alc.:

Acidité totale g/l :

Volume de la bouteille en cl :

Numéro du lot

Aucun numéro du lot ou une seule mise
(dont le millésime et le nom du vin forment le numéro du lot)

Nombre de bouteilles produites :

Élevage en barrique (minimum 8 mois)

Prix de vente : (tva incluse)

CHF

Euros

VINS ADMIS AU CONCOURS SELON LES NORMES DE L'OIV – merci de cocher la case correspondante

1. **MERLOTS ROUGES PURS, avec un pourcentage minimum de 85% de Merlot**

2. **ROSÉS ET BLANCS DE MERLOT avec un pourcentage minimum de 85% de Merlot**

À cocher SVP: blanc rosé

3. **MILLÉSIMES ANCIENS DÈS 2019 INCLUS ET ANTÉRIEURS, avec un pourcentage minimum de 85% de Merlot rouge**

4. **ASSEMBLAGES avec minimum 51% de Merlot rouge**

Indication des cépages :

Merlot _____ % _____

PRIX GRAN MAESTRO DU MERLOT

Je verse le montant de CHF 180.- (pour les 3 millésimes) – pas de réduction 2^e échantillon.

Uniquement Merlot rouge tranquille (millésimes ≥ 2009, 3 millésimes consécutifs, pas de stock requis)

J'inscris ce vin et le présente dans les 3 millésimes consécutifs suivants :

1. _____ 2. _____ 3. _____

- J'envoie 2 bouteilles de chaque millésime selon le règlement - Prière de mentionner « Gran Maestro du Merlot » sur le carton

Les vins participant au prix «Gran Maestro du Merlot» ne rentrent pas dans l'attribution des médailles.

BIO

PRIX MERLOT BIO

Je souhaite que mon vin participe aussi au Prix Merlot BIO (tous types de vins du concours sauf Gran Maestro)

Mon Domaine est certifié BIO par l'organisme suivant : _____

(Joindre l'attestation de l'organisme certificateur)

LE RÉGLEMENT DU CONCOURS PEUT ÊTRE CONSULTÉ SUR NOTRE SITE INTERNET WWW.MONDIAL-DU-MERLOT.COM

Nous certifions avoir pris connaissance des conditions du concours MONDIAL DU MERLOT & ASSEMBLAGES 2025, prenons connaissance que nos vins pourraient être prélevés et analysés à but scientifique et anonyme et confirmons l'exactitude des indications ci-dessus.

Date :

Signature :

MONDIAL DU MERLOT & ASSEMBLAGES

18^{ÈME} ÉDITION
18^{ÈME} ÉDITION

21-22 MAI 2025

🇨🇭 SIERRE, SUISSE

INSCRIPTIONS

avant le 25 avril 2025

- soit s'inscrire sur :
www.mondial-du-merlot.com
- soit avec un formulaire d'inscription par vin inscrit et le retourner par courrier :

ASSOCIATION VINEA
CONCOURS MONDIAL DU
MERLOT & ASSEMBLAGES
AV. DU GÉNÉRAL GUISSAN 15
CH - 3960 SIERRE

ENVOI DES ÉCHANTILLONS

entre le 01 et le 30 avril 2025

- **3 BOUTEILLES** par vin inscrit
- envoyer le colis aux frais du participant à :

ASSOCIATION VINEA
CONCOURS MONDIAL DU
MERLOT & ASSEMBLAGES
AV. DU GÉNÉRAL GUISSAN 15
CH - 3960 SIERRE

- merci de privilégier la livraison en vini-harasse si possible.
- le millésime des bouteilles reçues fera foi
- pour l'étranger, envoi du colis Franco Domicile dédouané, chaque échantillon sera envoyé avec facture pro format jointe, mention lisible sur le carton d'expédition « échantillon gratuit pour Mondial du Merlot & Assemblages 2025 ». Les frais de dédouanement et de transport non réglés par le producteur lui seront refacturés.

PAIEMENT DE L'INSCRIPTION

avant le 25 avril 2025

Finances d'inscriptions
(Hors TVA 8.1% - no CHE-108.408.084)

Gran Maestro	CHF 180.- * + TVA
1 échantillon	CHF 160.- * + TVA
2 échantillons	CHF 300.- * + TVA
3 échantillons	CHF 440.- * + TVA
4 échantillons	CHF 580.- * + TVA
5 échantillons	CHF 720.- * + TVA
Chaque échantillon supplémentaire	CHF 140.- * + TVA

*ou l'équivalent en monnaie étrangère au taux du jour de l'inscription (selon la date indiquée sur le formulaire d'inscription). En cas de vins inscrits mais non parvenus à Sierre dans les délais, les frais d'inscription seront dus dans leur intégralité et ne pourront donner lieu à remboursement.

MODALITÉS DE PAIEMENT

- **soit par virement bancaire**
Raiffeisen Sierre & Région
Association VINEA
CH-3960 Sierre
Code Swift : RAIFCH22, Clearing: 80808
IBAN : CH98 8080 8006 7109 1618 0
- **soit par virement postal**
Association VINEA
IBAN : CH45 0900 0000 1767 5671 3
- **soit par cartes de crédit**
sur notre site web uniquement lors d'inscription online (paiement sécurisé online Visa, Mastercard ou Twint).

Lors du paiement, merci d'indiquer clairement, comme motif de paiement, la(es) raison(s) sociale(s) concernée(s).

REMISE DES PRIX LE 10 JUIN 2025 À ZURICH

VINOFED
THE REFERENCE FOR INTERNATIONAL WINE COMPETITIONS

